



NOTRE PORTE-DRAPEAU

La cérémonie commémorative a été l'occasion pour Bernard Jamet, Président de l'Union des Anciens Combattants et Mobilisés de Conteville de remettre à Michel Lucas, la médaille du porte-drapeau pour ses bons et loyaux services durant 20 ans.

RANDONNÉES À CONTEVILLE

Avec le printemps, les bâtons et chaussures de randonnée sont sortis des placards et foulent depuis les chemins. A Conteville, vous pouvez emprunter le circuit du Vieux Pressoir (4,7 km), le circuit des Hameaux et du Marais (11,5 km) ainsi que le GR 224 (8 km).



Sachez que ces sentiers sont entretenus par une bonne dizaine de bénévoles. Chaque année, ils assurent l'accessibilité des chemins de randonnée de la commune.

En savoir + : www.conteville.fr



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Jardiniers, à vos plates-bandes, le concours 2016 est ouvert !

Nous vous rappelons que le concours porte uniquement sur vos plantations annuelles. Les plantes vivaces ne sont pas prises en compte. Par contre, le jury est particulièrement sensible aux soins apportés à l'entretien du jardin.

En savoir + : www.conteville.fr



NAISSANCE

- Lyna LEFEBVRE, née le 29 janvier 2016
- Eden KOSMALA, née le 6 mars 2016
- Elena LE NOË, née le 20 mars 2016
- Julia CADOR, née le 20 avril 2016
- Amandine HERANVAL, née le 10 mai 2016

DÉCÈS

- Mme Mauricette LAIR, décédée le 7 avril 2016

Par ailleurs, la municipalité adresse ses plus sincères condoléances à la famille de Christophe Leroy, décédé le 12 juin 2016 à l'âge de 42 ans. Christophe était un artisan particulièrement actif et apprécié sur la commune.

Pour tous renseignements, le secrétariat est ouvert le mardi de 14h à 18h30, le jeudi et le vendredi de 14h à 17h. Permanence du Maire et des Adjointes le mardi de 17h30 à 18h30.

Brèves

Vie locale DU CHANGEMENT À LA POSTE



En raison de la baisse nationale du trafic courrier et des activités Banque Postale, La Poste a engagé une réflexion sur la répartition de ses agents pour obtenir plus de rentabilité. Conteville sera donc impactée... explications.

Actuellement La Poste de Conteville est ouverte tous les matins du lundi au samedi avec une distribution du courrier en parallèle. Cette configuration occupe donc deux agents. Pour réduire les coûts, La Poste a décidé de confier le guichet et la distribution à une seule personne, en l'occurrence, le facteur. Ainsi, la direction de La Poste a signifié son intention d'ouvrir le guichet 5 matinées par semaine au lieu de 6, soit du mardi au samedi de 9h15 à 12h. La distribution du courrier devrait dès lors avoir lieu l'après-midi. Ce nouvel aménagement, sur lequel la municipalité ne peut interférer, pourrait être effectif dès octobre 2016.

Communication conteville.fr est un succès !



Avec 1500 pages visitées par semaine en moyenne, www.conteville.fr est un véritable succès, d'autant plus que les sujets d'intérêt varient selon l'époque de l'année. En effet, en mars, l'école et les infos relatives au transport scolaire ont le vent en poupe. En juin, c'est la foire à tout, mais aussi la page dédiée au défibrillateur qui font fort. Bien entendu, les infos concernant les ordures ménagères / tri sélectif, l'histoire de Conteville mais aussi les professionnels se trouvant sur la commune ont un gros succès. Néanmoins, la palme revient sans doute à la page dédiée à la salle Rever, qui vous donne les modalités et le planning de réservation.

Notez par ailleurs, que le site de Conteville est très régulièrement mis à jour. Nous invitons donc les associations et les professionnels à transmettre leurs informations et dates d'événements au webmaster.

Naissance d'une petite contevillaise JAMAIS DEUX SANS TROIS !

Après Lucien en 2010 et Yloam l'année dernière, c'est la petite Amandine qui a pointé le bout de son petit nez à Conteville !



En effet, la petite demoiselle est née dans le camion des pompiers, route de l'Estuaire à Conteville, seulement une demi-heure après avoir prévenu de son arrivée imminente. En effet, le 10 mai dernier, sa maman Jessica, après avoir senti les premiers signes à 8h40, a immédiatement appelé le 18.

Dix minutes plus tard, les pompiers ont dû faire face à l'urgence et aider la future maman à mettre au monde le bébé... dans le camion médicalisé ! A 9h13, tout est bien qui finit bien, Amandine la troisième Contevillaise depuis 40 ans est née et affiche un joli 3,080 Kg pour 46,5 cm ! Félicitations aux parents, Jessica Barbier et Guillaume Héranval.



service public BLOCTEL, UNE SOLUTION CONTRE LE DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Bloctel, la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique vient d'être mise en place. Les consommateurs peuvent donc s'inscrire gratuitement. Pour cela, ils doivent entrer leur(s) numéro(s) de téléphone fixe(s) et/ou portable(s) sur le site www.bloctel.gouv.fr. Ils recevront alors un récépissé précisant la date à laquelle leur inscription sera effective (au maximum 30 jours après la réception du récépissé). Par ailleurs, il existe 2 types de listes d'opposition : la liste rouge (vos coordonnées ne sont pas mentionnées sur les listes d'abonnés ou d'utilisateurs) et la liste orange (vos coordonnées ne sont plus communiquées aux entreprises en vue d'une utilisation à des fins de prospection directe). Attention, l'inscription sur la liste orange permet d'éviter le démarchage des entreprises commerciales mais les coordonnées téléphoniques de la personne inscrite continuent de figurer dans l'annuaire universel). Si vous rencontrez des difficultés ou si vous n'avez pas internet, les secrétaires de mairie se tiennent à votre disposition.

En savoir + : www.conteville.fr

CONTEVILLE

info



L'année 2016 est une année compliquée à bien des égards. En effet, nous bataillons sans cesse avec les pouvoirs publics qui nous rendent chaque jour plus difficile la gestion des affaires communales : demandes de subventions hasardeuses, normes environnementales (Natura 2000, Police de l'eau) de plus en plus contraignantes, baisse des dotations,...

De plus, nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre la fermeture d'une classe sur l'école Francis Mouchet. Cette décision, contre laquelle nous nous sommes battus en vain, nous a profondément déçus. En effet, Conteville a toujours mis un point d'honneur à apporter à ses enfants les meilleures conditions d'accueil. Après la réforme des rythmes scolaires et la gestion parfois surprenante de l'Éducation Nationale qui font de plus en plus fuir les élèves vers les écoles privées, les pouvoirs publics dénoncent une baisse des effectifs qu'ils ont eux-même provoquée.

Côté finances, là aussi la gestion sera un peu plus compliquée en raison des travaux récents sur la station d'épuration et du projet de réhabilitation du presbytère, dont nous espérons des subventions, sans doute les dernières accordées avant longtemps.

Enfin, suite au décès de notre collègue et ami Joël Ferme, le Conseil Municipal a voté le maintien du poste d'adjoint. Désormais, Bernard Jamet, nouvellement élu 4^{ème} adjoint, a la charge de l'assainissement collectif.



Bien à vous, l'équipe municipale

Le mot de l'équipe

Finances communales LES INVESTISSEMENTS 2016

Le Conseil municipal s'est penché sur les nouvelles orientations budgétaires. Au programme 2016 : Réhabilitation, voirie et cadre de vie.

La section de fonctionnement du budget 2016 se monte à 1 225 041,11 €. Elle comprend toutes les dépenses ayant un caractère répétitif, comme les charges de personnel, d'énergie, ou d'entretien.

La part d'investissement du budget 2016 s'élève quant à elle à 1 008 924,48 €.

Cette année, le projet phare reste la réhabilitation du presbytère en maison communale (voir Conteville info n°48) pour 850 000 €, financés par les fonds propres de la commune, les subventions et un emprunt. Toujours au niveau des bâtiments communaux, plusieurs interventions sont prévues au niveau de la Salle Rever pour un total de 32 200 € (mise aux normes acoustiques, installation d'un limiteur de son, remplacement d'une poutre maîtresse et des stores). Côté cadre de vie, la municipalité réfléchit au remplacement des lumières de Noël. En effet, aujourd'hui vétustes, nos grosses ampoules sont également très énergivores. Des décorations LED pourraient donc être installées route de l'Estuaire, rue des écoliers et sur la mairie. Une première phase de 5 000 € a donc été portée au budget. Suivront les années suivantes l'église, l'école et le presbytère.

Après le parking du presbytère refait récemment (26 252 €), la commune a pour projet la rénovation du parking de l'église, inscrit au budget pour 30 000 €. (Pour info, la CDC de Beuzeville a, quant à elle, prévu sur notre commune la réfection de la route de la Judée). Nous vous remercions par avance de votre patience pendant les travaux.



Agenda

Du vendredi 8 au dimanche 10 juillet

Festival Les Filmeurs

Projections en plein air, rencontres, débats, musique live et restauration. Infos : www.festivallesfilmeurs.fr



Vendredi 29, samedi 30 et dimanche 31 juillet

Fête de Conteville

Fête foraine tout le week-end, concours de coïncée le samedi, et retraite aux flambeaux avec animation folklorique et feu d'artifice le dimanche soir.

Dimanche 31 juillet de 8h à 22h

Foire à tout / marché artisanal en semi-nocturne

Renseignements et tarifs exposants : comitedesfetesdeconteville27@orange.fr
0232576651

Jeudi 1^{er} septembre

Rentrée scolaire

Attention, la rentrée scolaire des petites sections aura lieu sur 2 jours.

Samedi 10 et dimanche 11 septembre

Festival Zanzib'Art

Le festival revient pour une nouvelle édition. Au programme concerts, contes, et découvertes en tout genre.



Rédacteur en chef :
Martine Lecerf
Rédaction, photo et mise en pages :
Commission communication
Imprimeur :
NOTA BENE - 06 15 14 45 67
www.communication-normandie.fr
En couverture :
La foire à tout de la fête communale

Votre journal

Vie scolaire FERMETURE DE CLASSE POUR LA RENTRÉE

Le 30 mars dernier, l'inspection académique a décidé la fermeture de la 3^{ème} classe élémentaire à l'école primaire Francis Mouchet de Conteville.

Sur le regroupement scolaire, l'effectif à la rentrée scolaire 2016-2017 serait de 204 élèves (140 sur Conteville et 64 sur Foulbec). Selon la règle de la carte scolaire, ce nombre "justifierait" la suppression d'un poste d'enseignant, entraînant une augmentation du nombre d'élèves par classe et une organisation sur différents niveaux.

Face à cette décision de charger un peu plus les classes, le conseil municipal a adopté une motion pour signifier son désaccord et dénoncer les difficultés futures. En effet, après la résolution de l'Éducation Nationale d'interdire les redoublements d'une part, et le manque de moyens pour prendre en charge les enfants en très grandes difficultés scolaires d'autre part, les enseignants du secteur public devront faire face à des classes chargées sans aucune homogénéité. Toutes ces mesures entravent la liberté pédagogique des enseignants et ne tiennent pas compte des difficultés de terrain.



Environnement

LE COMPOST... DES ÉCONOMIES EN PERSPECTIVE

Aujourd'hui, chacun d'entre nous produit plus de 420 Kg d'ordures ménagères par an ! L'objectif aujourd'hui est de diminuer ce volume de 7% mais aussi de réduire le volume de déchets verts qui s'élève à 220 Kg par an et par habitant sur le canton, un record au niveau national.

Grâce au tri sélectif, la CDC a déjà diminué la quantité de déchets et contenu par la même occasion la taxe d'ordures ménagères présente sur notre feuille d'impôts.

Néanmoins, il existe encore une marge de manœuvre du côté du compostage !

En effet, le compostage diminue de 30% le volume d'ordures ménagères et de déchets verts. Alors ne jetons plus sans réfléchir, valorisons en triant correctement et en compostant.

Pour vous procurer un bac à compost, contacter la CDC Beuzeville au 02 32 56 62 56 ou le Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure (SDOMODE) au 02 32 43 14 75. (10€ ou 15€ selon la contenance et le matériau). Avec chaque composteur, un bio-seau et un guide pratique vous seront offerts.

NOS DÉCHETS ONT DE L'AVENIR

Nos déchets ne sont pas perdus, ils peuvent également être valorisés. Ainsi, vous pouvez agir au niveau du tri sélectif. En effet, certains déchets sont ainsi transformés en canettes de soda, fibres polaires, bouteilles plastique ou en verre... Pour les déchets verts, le compost est sans doute la meilleure solution. Enfin, pour les autres déchets, quand ils ne sont pas incinérés, ils peuvent être enfouis. Ils génèrent dès lors des bio-gaz qui produisent de l'énergie transformée en électricité, comme le site de Malleville-sur-le Bec qui génère l'équivalent de la consommation d'une commune de 3200 habitants par an... Rien ne se perd, tout se transforme !

Prévention des risques

LES CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ SUR LA COMMUNE

Conteville est pourvue de canalisations de transports de gaz. Bien évidemment, il s'agit d'ouvrages sensibles qui nécessitent toute votre attention. En effet, en cas de dommage accidentel, ces installations sont susceptibles d'engendrer des risques importants pour les populations voisines.

Concrètement, si une telle servitude se trouve sur votre propriété, vous avez l'obligation de consulter le nouveau téléservice www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr afin de déclarer vos projets de travaux.

Enfin, malgré ces précautions, en cas d'accident sur une canalisation, plusieurs effets sont possibles :

- Explosion, déflagration, projections de terres, de pierres et autres éléments présents dans le sol, ... les dangers sont multiples et potentiellement mortels.

En cas de fuite, ne tentez pas de la stopper.

Téléphonez immédiatement aux pompiers et à la gendarmerie, puis au Centre de Surveillance Régionale : 0 800 00 11 12. Attendez à distance la venue des secours et des techniciens.

En cas de dommage sans fuite, le 0 800 00 11 12 suffit.

Dossier

NOS DÉCHETS, LE BILAN...

Les marges de manœuvre pour la réduction des OM existent, nous le voyons depuis 2009 grâce au tri sélectif notamment. Néanmoins, au niveau du canton de Beuzeville, les chiffres restent très au dessus de la moyenne nationale. Aujourd'hui, chacun d'entre nous a donc la possibilité d'agir concrètement en faveur de l'environnement : participer à des manifestations

environnementales, éviter le gaspillage des ressources (énergie, eau), trier ses déchets et composter certains d'entre eux.

Ainsi, le SDOMODE a décidé de communiquer sur la solution "compostage", particulièrement indiqué en milieu rural où les déchets verts sont très importants.

QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

Le compost produit un amendement de grande qualité pour les plantations (terreau). Il a donc une double utilité : réduire le volume d'OM et réduire le volume de terreau acheté par les particuliers pour leurs jardins et potagers.

Dans la cuisine, je mets au compost :

Les restes de repas (hors déchets carnés), les filtres et le marc de café, les sachets de thé, les coquilles d'œufs et bien entendu, les épluchures...

Dans la maison :

Le sopalin, les serviettes et mouchoirs en papier, les fleurs fanées...

Dans le jardin :

Le produit de vos tontes et tailles de haies, les écorces, les feuilles mortes...

Ce qu'il ne faut pas mettre au compost :

Les restes de viande, poisson, pain, croûtes de fromage, produits laitiers, coquillages, huiles, noyaux, trognons de choux ainsi que les tailles de lauriers et thuyas, les mauvaises herbes en graine, les pierres et gravats, les litières pour animaux, les tissus, cartons et imprimés, tout comme les excréments, le verre et le métal sont également prohibés... En règle générale, il faut toujours garder à l'esprit que ce qui va au compost ne doit pas polluer. On retrouve en effet ce que l'on composte dans les cultures du jardin !

Attention, veillez toujours à bien alterner les couches de votre compost, il n'en sera que de meilleure qualité !

Par ailleurs, veillez à ce que le compost soit toujours humide mais pas trop... protégez-le de la pluie.

MAL TRIER, ÇA COÛTE CHER...

1 tonne de déchets mal triés et refusés coûte 260 € HT si elle est jetée dans le bac de tri sélectif. En effet, en étant mélangée aux autres déchets triés, elle va les polluer. Si vous avez un doute sur la nature de vos déchets, privilégiez la poubelle d'ordures ménagères. Son traitement ne coûte "que" 87,15 € HT.

Néanmoins, renseignez-vous sur les bonnes consignes de tri, qui pourraient à terme baisser la taxe d'OM. En effet, 1 tonne bien triée et donc valorisée, génère un bénéfice de 190 € HT. Sachez par ailleurs que la fourniture de sacs jaunes coûte 8 500 € HT à la CDC de Beuzeville.



En savoir + : www.conteville.fr